

Polichinelle s'en aperçut et s'impacienta :

— Enfin, s'écria-t-il, qu'est-ce que vous me voulez ? De l'argent, sans doute ?

Il prit dans sa poche la clé de son secrétaire et fit mine d'ouvrir ; mais l'autre souriant avec grâce :

— Sire, dit-il, nous n'entendons pas mon silence, ce n'est pas d'argent que j'ai besoin on en a. C'est de participer au bienfait dont Votre Majesté va jouir. En deux mots, nous voulons avoir le divorce pour nous comme vous.

— Vous êtes mariés ?

— Hélas !

— Et vous voulez vous démarier ?

— Ah ! certes !

— Et vous remarier ensuite ?

— Si c'est possible, répliqua le docteur.

— Eh bien ! mon ami, que votre volonté soit faite et surtout la mienne. Nous divorcerons tous ensemble, mes sujets et moi, si c'est leur plaisir, et je ferai représenter à l'Opéra un grand ballet : *les Divorcés*, qui sera dansé par les plus jolies filles de ma capitale... Alors, nous rirons comme des dieux... Qui prononcera mon divorce ?

— Le conseil d'État, sire, avec Mathieu Mulet en tête.

— Mais s'il refuse, ce Mathieu Mulet ?

— Il ne refusera pas. Et s'il refuse, offrez de le faire empaler ou plus simplement de supprimer son traitement.

— Mais mon divorce, à moi, est un cas particulier ?

Naquetti se mit à rire.

— On fera une règle générale et une loi, dit-il, pour montrer l'austérité de la magistrature et que la loi est la même pour tous.

— Naquetti tu n'es pas une bête ?

— Sire, je le sava.

— Et tu fais tes affaires en même temps que les miennes ?

— Sire, je l'espère.

— Je te ferai ministre un jour.

— Quand il vous plaira, Majesté.

— Mais tu auras soin d'être toujours de mon avis ?

— Naturellement, Majesté. Seulement, je prononcerai de temps en temps dans l'Assemblée nationale quelques paroles indépendantes.

— Ça va sans dire, docteur. Ça va sans dire !

— Alors, Majesté, l'affaire est dans le sac.

Et le docteur s'éloignait lorsque Polichinelle le rappela précipitamment. Il venait de se rappeler quel chose.

— Naquetti, demanda-t-il, une fois le divorce prononcé, je pourrai me remarier sans doute ?

— Un quart d'heure après, Majesté.

— Mais, qu'est-ce que je ferai de ma femme ?

— Laquelle, sire ? L'ancienne ou la nouvelle ?

— L'ancienne. La reine Isoline.

— Tout ce qu'il vous plaira, sire.

Un farceur fameux du pays des Gaules a dit : " Tu la ! "

— Oh ! non ! s'écria Polichinelle avec horreur. Jamais, non, jamais, je ne consentirai...

Le docteur Naquetti leva les épaules.

— Seigneur, dit-il ce n'est pas un conseil que je vous offre, c'est une sentence de farceur fameux. Prenez cette sentence pour bonne ou méprisez-la, jetz-la dans les balayures, c'est votre affaire. Pourvu que je puisse divorcer avec M<sup>me</sup> Naquetti et reconvoquer en secondes nocces avec une autre jeune dame encore plus douce et plus aimable que la première, tout le reste m'est bien égal... Tout ça, comme dit l'autre, c'est des histoires de femmes.

Après quoi, il descendit la rue Royale en faisant d'un air gaillard sonner sa canne sur les pavés. On aurait cru qu'il venait d'enterrer le chef de la célèbre maison Salomon, Ruben, Isaac, Juda et Cie, et qu'il allait demander aux héritiers le prix de ses soins.

— Cinq pour cent sur le total de la succession, messeigneurs. Ce n'est pas trop, je suppose, puisque c'est à moi que vous devez d'entrer en possession de l'héritage du défunt ! "

(A continuer)

— On prétend que je ne dépense rien, disait un avare, mais je paye trente mille francs d'imôts.



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous mois.

Annances: Première insertion, 10 centins par ligne: chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD,  
Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL. 7 Aout 1886

Vieux habits! Vieux galons!

Le roi St Louis Boisseau a dû voir d'un oeil humide les bonnes vieilles défroques de la grande cavalcade aux quelles on a fait prendre l'aire en l'honneur du Cardinal Taschereau. Elles lui auront rappelé ses grandeurs passées et son règne trop court hélas ! Mais qu'aura pensé l'éminent prélat de Québec à la vue de ces vieux galons et de ces frusques disparates qui faisaient songer à la parade d'un cirque Américain.

Cette curieuse salade de gentilhommes de la cour de Louis XV, de chevaliers des croisades, pachas de l'orient tous épatés de se trouver ensemble pour escorter un prince de l'Eglise du 19<sup>ème</sup> siècle avait un caractère des plus cocasses. Il ne manquait que quelques animaux rares et curieux, un éléphant, des chameaux, une girafe, pour donner l'illusion la plus complète d'une exhibition à la Barnum, et le Cardinal a du trouver cette façon de lui rendre honneur un peu profane et en tout cas très grotesque.

Sans doute l'intention pouvait être bonne, mais elle n'en a pas moins été des plus désastreuses au point de vue du bon goût et de la convenance. Nous nous demandons s'il n'aurait pas mieux valu employer l'argent de ces oripeaux à rendre un peu plus solides les arches qui tombent par terre au moindre coup de vent en tuant du monde ?

Question de prononciation

Que doit-on répondre à la question suivante : Doit-on prononcer le mot *fil* en appuyant sur l's de la fin ou doit-on dire *fisse* ou *fi* ?

D'après Littré, on prononce *fi* quand le mot est isolé; mais l's se lie et on dit par exemple *fi-ainé*.

Dans certaines contrées, dans le midi de la France surtout, on dira Alexandre Dumasse *fi* pour Alexandre Dumasse *fil*, mais ce n'est qu'une exagération d'accent du terroir qui, poussé à sa dernière puissance, a fait naître bien d'autres fantaisies.

Ainsi, l'on demandait un jour à un habitant de Lannes.

— C'est bien dans votre pays que l'on met, en parlant le *v* pour le *b* et le *b* pour le *v* ?

— Oh non ! monsieur, fit le Landais avec un sourire rompli d'amour propre, ce n'est pas chez nous, c'est dans le pays *vaque*.

Un fait analogue s'est produit devant nous à la table d'hôte à l'hôtel du Nord, à Béziers.

Un horloger de Loole, essayant d'imiter l'accent des femmes des hautes montagnes du Doubs, interpelle son vis-à-vis, qui était Franco-Comtois, en lui disant :

— Hé, mon bon monsieur, si vous n'avez pas besoin de cylindres pour le moment, vouliez-vous dais œufs ? Le vis-à-vis, qui n'était pas disposé à laisser plaisanter ses compatriotes, riposta aussitôt :

— Hé, gra diable, ce n'est pas à vous de parler d'accent, c'est la charité qui se moque de l'hôpital.

— Tenez, voici justement une anecdote que je viens de lire dans un journal de la Chaux-de-Fonds, qui donnera à ces messieurs une idée de votre bel accent. A vous qui plaisantez le nôtre.

C'était sur la place du marché, au Loole.

— Hé bô jour, même Sado, cômant vous portez vô ?

— Hé, gra Dieu, cé vo, même Ducommun ?

— Hé ça va bié, et vôte mârri fait-il tōjours des pi-gnôts ?

— Mé Dieu voui.

— Cōbien avez vous d'afants ?

— J'n'en ai cōque (cinq).

— Et vôte derrière (dernière) a-ti des dâts (dents) ?

Qu'en dites vous ?

Dans tous les cas, si chez moi on a un parler cadencé et traînard, la prononciation est au moins régulière. On ne prononce pas les B pour les V et vice versa. On ne dit pas chez nous, comme ici que la mer fait des bagues.

— Il n'y a personne ici, Monsieur, reprend un habitant du cru, qui ait cette prononciation-là.

— Gargon, reprit le Franco-Comtois, d'ou êtes-vous ?

— Zé suis de Vésiasse, monsieur.

— Comment appelez-vous ici un homme qui a perdu sa femme ?

— Un beuf ! !

— Prenez un verre de ce bon vin blanc vieux et répétez-moi la phrase.

— C'est effectivement un bon vin blanc vieux (textuel). L'épreuve était concluante; inutile de vous dire de quel côté furent les rieurs.

NECROLOGIE.

LA FAMILLE PENDARD

vient encore d'être cruellement éprouvée par la perte d'un de ses enfants

M. JODOIN.

décédé misérablement dans le Comté de Chambly le 30 Juillet 1886.

Les orangistes sont priés d'assister à ses funérailles ! Les canadiens français ne sont pas invités !

Ce nouveau deuil a tellement affecté les chefs de la famille Pendard que les médecins désespèrent de leur sauver la vie.

Ils sont en train eux aussi de crever piteusement !



UN SERMON A LA CAMPAGNE

Il y avait autrefois, dans le Sauguet, un vieux curé qui n'aimait pas à voir dans sa population des cultivateurs toute une compagnie de douaniers célibataires. Il tonna un dimanche en chaire contre les jeunes gens qui les fréquentaient et se laissaient aller à des habitudes d'oisiveté et d'intempérance. Dans l'ardeur de son discours il lui échappa de dire : " Si vous continuez jeunes gens ! vous ne serez pas même bons à faire des douaniers "

Les douaniers s'offusquèrent naturellement de cette sortie malheureuse, et obligèrent le curé à revenir sur ce qu'il avait dit.

Le dimanche suivant, il monta en chaire et fit la rétraction suivante. " Je vous ai dit jeunes gens, dans mon dernier discours, si vous ne changiez pas de vie, vous ne serez pas même bons à faire des douaniers ; je me suis trompé et je viens vous dire aujourd'hui que serriez au contraire parfaitement aptes à faire des douaniers.

Hélas ! les temps sont changés ; les curés aujourd'hui voudraient bien avoir des paroissiens dont la moralité soit à la hauteur de celle des douaniers.

DEVANT GUIGNOL.

Toto. — Papa !... Dis donc, papa !... Pourquoi que le commissaire tape sur Polichinelle ?

Le père avec solennité. — C'est que Polichinelle n'a pas été sage : les bons sont toujours récompensés et les méchants sont toujours punis.

Toto, après une pause. — Ah ! voilà maintenant Polichinelle qui rose le commissaire : pourquoi qu'il le sosse, dis ?

Le père. — C'est parce que le commissaire a été injuste; alors, l'insurrection devient le plus saint des devoirs.

Toto, après une seconde pause. — Mais pourquoi que le diable, à c't'heure, donne des coups à Polichinelle ?

Le père. — Parce que Polichinelle a commis beaucoup de péchés pendant sa vie. Alors, le diable nous punit. Demande à M. le curé...

Toto, après une troisième pause. — Ah ! que c'est drôle ! C'est le tour de Polichinelle, à présent ! Pourquoi qu'il assomme le diable ?

Le père. — Pourquoi ?... Pourquoi ?... Ah ! tu m'en-bêtes !

LE FILTRE A DEPUTES.

On vient d'inventer le filtre à députés. Ce filtre à charbon est disposé dans un cube en pierre dans lequel on colle l'honorable.

On sait que le charbon a la propriété d'absorber les gaz putrides et de décolorer certaines substances telles que la mélasse, le tordboyaux et les opinions politiques.

On espère ainsi amener ceux de nos représentants du peuple qui n'auraient pas encore changé d'opinion à faire comme les camarades.

Si l'honorable, pendant son filtrage, venait à passer de vie à trépas, le cube de pierre pourrait lui servir de concession à perpétuité.

On graverait dessus, en parodiant le mot de Piron :

Ci-gît X... député qui ne fut rien, pas même un bon citoyen.

Et s'il est sorti bien portant de l'épreuve, on le renverra siéger avec un coup de pied dans le cube.

Entre un chasseur et un fermier.

— Père Chotard, voici une jeune chienne que je désire mettre en pension chez vous. J'espère que vous me la soignerez bien...

— Oh ! oui, monsieur ; pour ça oui ! Elle sera ici comme chez vous... Ah ! ça quel nom l'y donnez vous donc ?

— Elle s'appelle Sapho.

— Sa... faux ? C'est un drôle de nom pour une chienne ! A votre place je l'appellerais plutôt *La faux* ; car elle *fauchera* le gibier quand elle sera bonne pour la chasse...

— Il ne s'agit pas de *faux* pour *faucher*, mon bon homme. J'ai appelé ma chienne *Sapho*, c'est un nom comme un autre.

— *Sa faut*, répéta le paysan, *sa faut*. Eh bien ! puisque c'est une chienne, appelez-la donc *sa faute* ; ça sera au moins plus français. C'est que voyez-vous, nous avons aussi été à l'école, nous, dans notre jeune temps !

Dans un Wagon de troisième.

Une grosse boutiquière admiratrice de Louise Michel avait engagé avec un courtier liquoriste une conversation sur la religion et sur le clergé qu'elle traitait de Turc à Maurs. Un prêtre qu'à sa longue barbe on reconnaissait pour un missionnaire, était le point objectif de cette conversation. Le missionnaire gardait un impitoyable silence. Ce silence et les excitations du courtier excédaient la commère et la faisaient sortir d'elle-même.

Elle résolut d'y mettre un terme à tout prix et, apostrophant en face le missionnaire qui lisait son bréviaire. Monsieur, lui dit-elle, je dis là depuis une heure des choses auxquelles un homme de votre robe devrait chercher à répondre ; d'où vient que vous vous taisiez ?

Le missionnaire leva lentement les yeux de dessus son bréviaire regardant son interlocutrice avec une ineffable pitié, puis se remit à lire sans mot dire.

Madame, lui dit un voisin du missionnaire, vous me paraissez avoir beaucoup lu, avez-vous lu la Bible ? Oh, oui, monsieur ! — Avez-vous lu ce qui est relatif à B-laam, oh ! certainement j'ai dû le lire puisque j'ai tout lu. Eh bien à un certain endroit vous y trouverez la raison du silence de M. l'abbé : *Quand l'âne se parla le prophète se tut.*

La lampe de l'explication

A Venise, au coin du palais des Doges, on voit une lampe qui brûle depuis trois cents ans. Elle a été allumée en expiation de la condamnation à mort et de l'exécution d'un boulanger innocent du crime dont il était accusé. Les juges qui condamnèrent la victime ont légué à la ville une somme d'argent dont le revenu doit être consacré à l'entretien de cette lampe. A Venise depuis cette époque jusqu'à nos jours, au moment où des juges vont prononcer une sentence, un huissier, vêtu de longs vêtements noirs, s'avance, salue le tribunal, et, d'une voix grave, dit : " So venez-vous du boulanger ! "

Ce malheureux vivait péniblement de son travail ; il avait une femme et deux petits enfants qu'il défendait à grand-peine contre la misère. Un matin on trouva dans la rue voisine de la sienne le cadavre d'un riche usurier bien connu à Venise : il avait la poitrine trouée de dix coups de poignard. On sut qu'il était sorti de chez lui porteur d'une forte somme d'argent. Le boulanger était le plus pauvre dans le quartier, c'était lui qui avait le plus besoin d'argent : il devait être le coupable. On l'arrêta, on le jeta au cachot ; après deux mois de ce régime préventif, il comparait devant le grand inquisiteur, qui affirma au pauvre diable qu'il est l'auteur du crime.

Le boulanger nie de toutes ses forces et invoque la Vierge et les saints. Le grand inquisiteur lui prouve à chaque instant qu'il ment, et à